

## Qui peut se connecter, à quels services et avec quels identifiants ?

	Réseau Wi-Fi EDUROAM (réseau international)	Compte lecteur de la BSN	Postes informatiques publics	Enrôlement des cartes Cartaprint pour impressions <sup>(1)</sup>
	Identifiant / Mot de passe	Identifiant / Mot de passe	Identifiant / Mot de passe	Identifiant / Mot de passe
<b>Communauté de la Sorbonne-Nouvelle</b>	iSorbonne	iSorbonne	iSorbonne	iSorbonne
<b>Lecteur autorisé<sup>(2)</sup></b>	Non <sup>(5)</sup>	Identifiants BSN : ibuXXXXX / date de naissance (JJMMAAAA)	Identifiants BSN : ibuXXXXX / date de naissance (JJMMAAAA)	Identifiants BSN : ibuXXXXX / date de naissance (JJMMAAAA)
<b>BGM</b>	Non <sup>(5)</sup>	Oui (compte lecteur uniquement)	Non	Non
<b>Etudiant ou personnel des autres établissements, français ou étranger</b>	Identifiant et mot de passe de son ENT d'établissement <sup>(3)</sup>	Non (peut s'inscrire comme lecteur autorisé) <sup>(2)</sup>	Non (peut s'inscrire comme lecteur autorisé) <sup>(2)</sup>	Non (peut s'inscrire comme lecteur autorisé) <sup>(2)</sup>
<b>Visiteur</b>	Non <sup>(4) (5)</sup>	Non <sup>(4)</sup>	Non <sup>(4)</sup>	Non <sup>(4)</sup>

1) Les identifiants d'enrôlement des cartes de copies et d'impressions ne peuvent être que :

- des identifiants iSorbonne justifiant de l'appartenance de la personne à la communauté universitaire de la Sorbonne Nouvelle ;
- des identifiants de lecteur extérieur délivrés par la bibliothèque après inscription (ibuXXXXX/date de naissance)

2) Les identifiants du lecteur autorisé inscrit dans la journée sont validés par le système pendant la nuit. Ses identifiants ne sont donc pas actifs le jour de son inscription mais le lendemain.

3) Les étudiants et personnels d'un établissement français ou étranger affilié à EDUROAM doivent utiliser les ID fournis par l'établissement dans lequel ils sont inscrits.

4) La bibliothèque universitaire a pour vocation de favoriser l'étude et la recherche de la communauté universitaire et scientifique. Il n'est pas délivré de carte de lecteur autorisé aux personnes ne pouvant pas justifier de motivations allant dans ce sens. Ces personnes seront orientées vers les bibliothèques municipales, qui ont vocation à accueillir tous les publics.

5) Non, sauf si aussi membre d'un établissement affilié à Eduroam. L'utilisateur doit utiliser les ID fournis par l'établissement dans lequel il est inscrit.